

conditions de qualité, qui malgré tous les efforts de rénovation restent toujours à chercher.

La défense du pluralisme d'expressions et de langage, contre le « mythe de la grande musique », est excellente : on aurait aimé cependant que cela s'appuie sur une analyse plus exacte des fonctions rituelles, faute de quoi on finit par faire n'importe quoi à n'importe quel moment.

Comme on le voit, ce travail est avant tout un résumé, clair et rapide, de l'évolution de la musique liturgique : comme tel, il rend service. Dans quelle mesure répond-il au but initial ? Puisque ce n'est qu'à la fin que M. W. en vient à la musique « rythmée » : il la caractérise par le « balancement » (*swing*) qui naît du contraste entre la pulsation de base et la mélodie se déployant librement. Si ce langage musical est parfaitement défendable, il ne faudrait pas non plus en faire une défense *a priori*, sans creuser davantage quels services il peut rendre à certains gestes rituels (et pas à tous), et dans quel contexte humain et culturel. Sans oublier que, dans la pratique actuelle, peu de musiciens (moins encore des assemblées) maîtrisent parfaitement le *swing*, et qu'un certain nombre de chants « rythmés » en usage sont loin de s'en inspirer.

Il est vrai que ce dernier chapitre se présente étayé de tous les arguments qui précèdent ; nous sommes néanmoins tentés de nous demander si le jeu en vaut la chandelle. On sait bien que certains opposants sont sensibles aux argumentations de principe ; toujours est-il que le problème est moins théologique que culturel et que, à le poser correctement, on y gagnerait en clarté. Ce sont finalement des réalisations convaincantes au niveau des liturgies effectivement célébrées qui pourront l'emporter, donnant la preuve qu'une communauté chrétienne peut se donner les outils dont elle a besoin pour vivre la Fête véritable, dans la communion avec toute l'Eglise et la fidélité à sa propre culture.

Eugenio COSTA, s. j.

E. GRANGER : *Chanter Dieu aujourd'hui avec les rythmes de notre temps*, Ed. Fleurus, Paris, 1969, 127 pages.

Il est dit dans la préface que trois laïcs, une religieuse et deux prêtres sont à l'origine de ces réflexions sur la musique « rythmique » à l'église ; il n'en est pas moins vrai qu'au moins les deux tiers du livre portent bien la marque du théologien, essayant de justifier en principe l'utilisation de ce langage musical, et de lui conférer ainsi une sorte de *nihil obstat*.

Son point de départ, dans le souci de prendre les objections à leur racine, est assez éloigné : il refait, non sans précision,

sens des nuances et juste équilibre, l'analyse désormais classique de la transcendance et de la révélation, ainsi que du sacré et du profane. Au terme, sa conclusion se résume dans le propos paulinien de « tout récapituler dans le Christ ». Entre autres, les pages 46-51 sont à retenir, là où l'auteur met l'accent sur le fait qu'il n'y a pas d'objet sacré en soi : « ce qui le situe comme tel, ce n'est pas son en-soi, mais son rapport à la divinité » ; il rappelle par conséquent le rôle décisif de la conscience humaine : « l'intervention du sujet incarné est déterminante pour la constitution de l'objet sacré » ; il précisera dans les pages suivantes la portée du régime sacramentel chrétien, greffé en quelque sorte sur le profane, et perceptible uniquement par la conscience croyante. On aurait pu souhaiter cependant que le problème ne soit pas exclusivement axé sur la communication verticale entre l'homme et Dieu, alors que, dans la liturgie il s'agit aussi d'une communication entre croyants rassemblés, ce qui n'est pas sans compliquer la question.

L'auteur essaye, déjà en cette première partie, de tirer un certain nombre de conséquences justificatives en faveur de l'emploi de la musique rythmée : ce passage est-il pertinent ?

Il semble en effet que le problème ne se pose que partiellement au niveau de ce genre de principes, à savoir uniquement pour ce qui concerne, de façon très générale, l'incarnation dans l'aujourd'hui et l'« actualisation de la catholicité », ainsi que la purification que cela exige et (ou) entraîne pour tout langage d'homme. Mais on ne devrait pas passer trop vite de ces réflexions théologiques à une praxis (la musique dite rythmée) qui relève en grande partie d'une visée particulière, et qui a ses lois propres, sa localisation et ses aspects techniques, non réductibles au plan théologique. Il paraît hors de proportion de mobiliser tant d'arguments pour défendre un point de vue qui a, bien sûr, ses incidences théologiques — et certaines polémiques actuelles à son égard le prouvent bien — mais qui gagnerait à être remis à sa vraie place et réduit à de plus modestes dimensions. Ceci, d'autant plus que l'auteur n'a pas assez recours à l'analyse historique, voire à l'histoire des langages musicaux utilisés dans le culte ; et moins encore aux résultats de l'expérience actuelle en ce domaine, qui par ailleurs demande à être plus poussée, et travaillée de près.

Cependant, la conclusion de la première partie de cette étude est très juste (p. 77 et suiv.) : il faut refuser toute tactique (« si la musique rythmée est un moyen d'atteindre les jeunes... ») : comme s'il s'agissait d'un effort d'adaptation toléré faute de mieux ! Bien au contraire, il est question de la convocation par Dieu de tous les hommes tels qu'ils sont, dans leur vie concrète d'aujourd'hui, qui doit être purifiée pour être assumée, sans pour autant être reniée.

La deuxième partie du livre essaye de dégager les apports que la musique rythmée peut offrir en vue de l'expression de la foi. (En outre, dans la liturgie, c'est une expression de la foi entre et avec d'autres.) L'analyse de l'enracinement historique de ce genre musical, et de certaines valeurs de notre civilisation dont il est le miroir, est assez correcte. Mais n'est-il pas problématique de lui reconnaître des qualités intrinsèques et absolues : il semble qu'un regard plus attentif à l'ensemble de notre consommation musicale d'aujourd'hui porte à conclure à un pluralisme bien plus complexe, où les courants les plus divers s'entremêlent, et où les connotations varient et s'opposent suivant un vaste réseau de filières et de provenances culturelles. Si bien que, tout en reconnaissant l'impact extraordinaire des mass-media pour ce qui est de la diffusion d'un nouveau folklore « urbain » à tendance « rythmiste », il est risqué de prendre la musique dite rythmique comme la langue musicale de notre monde contemporain.

L'auteur propose ensuite une interprétation du rythme et de l'engagement corporel qu'il suscite, qui me paraît fondée mais insuffisante. Le « rythme » est présent dans toute musique, bien qu'avec des fonctions différentes : il ne fait qu'un avec la structure de toute musique populaire, archaïque ou actuelle, il entre en composition avec d'autres facteurs, de façon plus élaborée, dans les musiques savantes. C'est pourquoi on a aujourd'hui tendance à renoncer à toute définition de la musique « rythmique » : au plus, sa référence peut être sociologique, et non pas musicologique. Alors que l'auteur semble ici parler d'un répertoire assez constitué, sans mieux le déterminer : on peut penser qu'il renvoie à celui couramment en usage dans la liturgie, qui, de fait, est une production hétéroclite, de styles et de qualité fort variés.

Il semble surtout que rien de pertinent ne peut être dit en ce domaine, sans explorer deux points fondamentaux : d'abord les exigences qui découlent des fonctions rituelles, où le geste à accomplir finit par trier les formes et les langages susceptibles d'être employés ; ensuite, les mécanismes qui règlent l'échange culturel, le langage expressif dans les différents milieux dont chaque assemblée liturgique se compose. L'expérience vécue sera en cela maîtresse, et demandera d'être étudiée par des techniques adéquates (les « fruits spirituels » demeurant difficilement mesurables). L'auteur de ce livre, intéressant et solide en sa partie proprement théologique, en est conscient, puisqu'il conclut : « Si la réflexion théologique peut être nécessaire, elle reste insuffisante ; c'est la mise en œuvre qui pourra seule faire la preuve de la validité d'un emploi de la musique rythmée dans la vie de foi » (p. 124).

Eugenio COSTA, s. j.